

POSITION DE L'UNION DES COMORES :
POUR UN REPORT DE LA GRADUATION AU PROCHAIN EXAMEN TRIENNAL

M. AHMED ALI BAZI,
Ministre de l'Économie, de l'Industrie, des Investissements, Chargé de
l'Intégration Économique, assurant également l'intérim du Ministre des Finances,
du Budget et du Secteur Bancaire.

Moroni, mardi 29 janvier 2024

Mesdames et Messieurs,

Nous avons lu avec le plus grand intérêt le rapport d'évaluation des Comores sur la graduation. Je suis ravi de vous faire part aujourd'hui des remarques et de la position du gouvernement comorien sur la graduation.

Le rapport sur la graduation montre que les Comores ont satisfait aux critères d'éligibilité au reclassement pour la première fois lors de l'examen triennal de 2021, dépassant les seuils du revenu national brut (RNB) et de l'indice du capital humain (HAI). Sur la base des données les plus récentes, le pays continue de remplir ces critères lors de l'examen triennal de 2024, tant au niveau économique que social. Cependant, le troisième critère, lié à la vulnérabilité environnementale et économique, indique que les Comores continuent de faire face à des difficultés économiques et environnementales.

Veillez noter que la question de la vulnérabilité est devenue un défi majeur pour assurer la durabilité des progrès économiques et du développement du pays. Avec un indice de vulnérabilité multidimensionnel de 43,7, l'Union des Comores est le PEID africain le plus vulnérable et le 10^{ème} PEID au niveau global.

En effet, les catastrophes naturelles, la pandémie de COVID-19 et les crises mondiales en cours ont entravé l'expansion économique, conduisant à une croissance inférieure aux attentes. La hausse du coût de la vie, avec une inflation atteignant un niveau record de 20 % en 2022, est une préoccupation majeure, principalement due à l'augmentation des prix mondiaux des produits alimentaires et de l'énergie.

Parallèlement, l'Union des Comores a continué à faire face aux défis et contraintes inhérentes à son statut de Petit Etat Insulaire en Développement (PEID) : fragilité écologique, forte vulnérabilité aux chocs et aux changements climatiques, exacerbée par de faibles capacités de préparation, de réponse et de relèvement face aux catastrophes et une sécheresse agricole consécutive à un déficit pluviométrique de 728mm.

Mesdames et Messieurs,

Ces vulnérabilités accroissent la dépendance financière du pays envers ses partenaires au développement. Malgré ces défis économiques et environnementaux, les Comores ont toujours aspiré à progresser au-delà du statut de Pays les Moins Avancés (PMA), démontrant ainsi un engagement envers le progrès et le bien-être de la population.

Cependant, les chocs économiques et environnementaux inattendus remettent en question la possibilité de discuter actuellement de cette transition. Les crises mondiales ont exacerbé nos vulnérabilités, soulignant la nécessité de prioriser la résilience nationale. Par conséquent, tout en maintenant, notre objectif de sortir du statut de PMA, nous sollicitons le report de l'examen du reclassement jusqu'en 2027 au moins.

Ce délai permettra au pays de consolider les acquis, remettre l'économie sur la voie de l'émergence et mobiliser davantage les ressources nécessaires pour accélérer le développement durable.

Ce délai nous permettra aussi d'avancer dans la mise en œuvre des recommandations formulées par le rapport sur la graduation, qui rejoignent celles formulées par les examens nationaux volontaires des ODD réalisés en 2020 et en 2023, en termes de priorités politiques à mettre en œuvre, à savoir :

- i) Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation
- ii) Renforcer les institutions et la gouvernance
- iii) Développer les capacités productives pour une sortie de crise dynamique.
- iv) Explorer les possibilités de nouveaux types de coopération au développement.

Nous sommes convaincus que cette approche pragmatique renforcera notre partenariat collectif pour un avenir meilleur. Notre engagement reste la réalisation de l'Agenda 2030 et de devenir un pays émergent d'ici 2030. C'est dans cette optique qu'en 2022, l'Union des Comores s'est dotée d'un plan de relance post-COVID 2022-2026 visant à rétablir la trajectoire nécessaire à l'atteinte de cet objectif.

Les circonstances particulières de vulnérabilité auxquelles le pays reste confronté exigent un report de la graduation et un soutien bienveillant de la communauté internationale pour mieux nous préparer à faire face à l'ère post - PMA.

Je vous remercie de votre aimable attention.